

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

De l'hygiène scolaire et de son influence sur la physique et le moral des écoliers.

Par M. J.-P. Labarre, (Principal de l'École Champlain à Montréal).
(Suite)

Une salle de classe doit avoir 30 pieds de longueur sur 25 de largeur et 13 ou 14 de hauteur pour donner place à un grand nombre d'élèves ne dépassant pas 45, de façon à donner à chacun un espace de 15 pieds de plancher, et au moins 200 pieds cubes d'air. Ce serait une erreur de trop agrandir la surface de la classe, même sous prétexte de procurer plus d'espace à chaque enfant; car alors la lumière pourrait faire défaut, l'œil de l'enfant ne verrait plus le tableau noir sans se fatiguer, la voix du maître ne serait pas bien entendue des élèves les plus éloignés.

Les classes de bébés (enfants de 6 à 7 ans) doivent être aussi grandes que celles des garçons plus âgés; les pupitres prennent moins de place, c'est vrai, mais par contre, il y a plus de mouvement chez les petits enfants que chez les autres, il faut les partager en deux ou trois groupes qui lisent ensemble devant un tableau noir ou autour d'un tableau-carte, et pour cela il faut de l'espace. Les petits ne doivent pas rester à leur siège plus du tiers du temps de la classe.

Un plafond de 13 ou 14 pieds est assez élevé; une trop grande hauteur nécessiterait des escaliers trop longs à gravir pour les élèves des étages supérieurs. Les hygiénistes s'accordent à dire que la surface qui éclaire doit être entre le quart et le sixième de la surface du plancher éclairé. Elle sera de 125 pieds pour une classe ordinaire de 30 x 25; et cela présuppose que les fenêtres ne sont obscures ni par les bâtisses voisines ni par l'infinité des barreaux qui entourent les vitres de 10 pouces sur 12, ni par des grillages; car les yeux des élèves ne sont pas sans souffrir, au moins un peu, de cette lumière entrecoupée d'ombre. Il devrait n'y avoir que deux grandes vitres par fenêtres, et, si des édifices sont très rapprochés de l'école, on se servirait avec avantage de vitres cotelées, vitres à rugosité, semblables à certaines vitres de manufacture. On recommande encore pour parer à la proximité des constructions, des vitres à prismes qui, par leur disposition, reçoivent la lumière directement du haut de l'espace libre des bâtisses, la réfléchissant et la répandant dans la salle de classe avec fort peu de perte.

En tout cas elle doit venir de gauche, afin que l'élève qui dessine, qui écrit, voit son travail clairement sans qu'il soit obscurci par l'ombre ou la demi-ombre de la main. Le haut des fenêtres doit être très rapproché du plafond et ne pas être en demi-cercle afin de ne pas diminuer l'entrée de la lumière à l'endroit qui lui est le plus favorable. Le bas des fenêtres doit être à peu près au niveau de l'œil des enfants lorsqu'ils sont assis. Une trop grande hauteur diminuerait la lumière et donnerait à la classe l'aspect d'une prison. Pour les murs, on choisira la couleur qui absorbe le moins la lumière et qui fatigue le moins la vue. Un gris vert léger tirant sur le blanc est peut-être la couleur la plus recommandable pour les murs; le plafond sera blanc, le blanc n'absorbant point la lumière.

Les murs doivent être peints à l'huile afin qu'on puisse les laver de temps en temps, et ne pas être lustrés afin de ne pas fatiguer la vue.

Si l'on met des rideaux, ils doivent être opaques et un peu plus foncés que les murs, il ne doit pas y avoir de ces rideaux ou stores en languettes de bois qui ramassent la poussière et laissent pénétrer de petits filets de poussière.

Rien ne doit être épargné pour faire de l'école un local hygiénique car pendant les 40, 50 ou 100 ans qu'elle subsistera, il y passera plusieurs générations d'enfants. Une école défectueuse est un objet de critique, une source d'ennuis, de maladies parfois et même d'infirmités.

Quant à sa situation, certaines autorités vont jusqu'à dire qu'une ligne tirée du pied de l'école au sommet des bâtisses voisines ne doit pas former avec la terre un angle de plus de 30 degrés. Si c'est de pratique difficile dans les villes, raison de plus pour prendre toutes les autres mesures favorables au bien-être des enfants. La lumière du soleil doit éclairer toutes les salles des classes plusieurs heures dans la journée; le soleil est un facteur de gatté, et il est le meilleur désinfectant naturel. L'école doit être au centre de la population, autant que possible exempte de bruit extérieur, d'air vicié par la fumée ou autre chose, et assez rapproché de l'église.

Les planchers doivent être de bois dur, ils doivent être très sours; ceux des soubassements, en bois dur ou en asphalte, mais jamais en ciment, à cause de la poussière qui s'en échapperait.

Toutes les précautions contre l'incendie doivent être prises; les portes seront assez nombreuses pour permettre aux élèves de sortir en une ou deux minutes. La fréquence des conflagrations en ce genre nous fait toucher du doigt la nécessité de telles précautions.

Pour faciliter les évolutions des élèves et la surveillance, il faut des corridors larges et éclairés; il faut aussi des escaliers larges de 5 pieds au moins, faciles à gravir, situés de préférence aux extrémités de l'édifice et à l'épreuve du feu; des escaliers bien éclairés, les élèves y passant en foule avec leurs maîtres, afin qu'il n'arrive pas d'accidents, et afin que la morale soit mieux sauvegardée; ils doivent être coupés de paliers à toutes les huit ou dix marches.

À côté de chaque classe doit se trouver un vestiaire où les enfants déposeront leurs paletots, leurs coiffures avant d'entrer en classe. Ces vestiaires doivent être bien aérés, tenus fermés, et désinfectés tous les soirs.

Les cours de récréation doivent être pavées; sinon elles doivent être arrosées très fréquemment de manière à ne pas obliger les enfants qui jouent à respirer trop de poussière. Ce problème du pavage est résolu en partie; une dizaine des cours de la Commission Scolaire ont été pavés cet été. Tout le monde est d'accord sur la nécessité de la ventilation des classes, bien qu'en pratique l'idéal ne soit pas atteint partout. La loi scolaire de Massachusetts demande trente pieds cubes d'air par minute à chaque élève. Dans une classe de 40 élèves ayant les dimensions voulues l'air devra être renouvelé tous les huit ou neuf minutes, cet air venant du dehors doit être chauffé avant d'entrer dans les classes; il doit aussi prendre assez d'humidité pour être le plus possible, sous ce rapport, semblable à l'air du dehors. Autrement, les corps plus humides que l'air devront lui fournir de l'humidité. Sans être visible cette absorption d'humidité est très réelle sur la personne des enfants et des maîtres qui sont dans un air trop sec; la peau, les membranes muqueuses de la bouche, de la gorge et du nez, ainsi que la surface humide des yeux sont plus ou moins affectés.

(A suivre)

PENSEES

Canadiens qui prétendez exercer quelque influence, et qui voulez marcher à la tête de vos concitoyens, voyez donc comment vous marchez vous-mêmes; regardez l'abîme épouvantable dans lequel vous allez vous précipiter tous ensemble. Magistrats, hommes des conseils et des municipalités, dites-nous, est-ce qu'il n'y a plus de lois pour diminuer les auberges, pour surveiller celles qui sont licenciées et pour fermer et abattre à tout jamais, celles qui ne sont que les repaires du vice, de la licence et de l'impureté? Nous faisons appel à votre intelligence, à votre foi, à votre honneur et à votre nationalité.

Mgr J.-C. PRINCE.

Hélas! nous le constatons avec alarme et douleur, combien parmi nous concourent à la propagation du vice funeste de l'ivrognerie! On en rencontre les coopérateurs et les esclaves dans tous les rangs de la société, chez les riches et les pauvres, les vieillards et les jeunes gens, et même, il faut bien l'avouer, jusque chez les femmes, qui devraient garder soigneusement la chasteté et la sobriété. Il ne faut pas nous le dissimuler, les progrès alarmants de l'ivrognerie sont devenus une menace pour nos intérêts nationaux, à cause des ruines terribles qui en sont la conséquence.

Mgr A.-X. BERNARD.

Les enseignements de la religion ne s'accordent-ils pas avec les leçons de l'expérience, avec les données de la science médicale et économique pour démontrer que l'intempérance est la ruine des richesses et de la santé, que l'ivrognerie est, selon le langage de saint Jean Chrysostôme, "la source, le principe, la mère de tous les vices" qu'elle "ravale l'homme et le met au-dessous de la brute elle-même."

Mgr J.-A. ARCHAMBEAULT.

Les liqueurs alcooliques sont capables de ruiner les plus beaux talents, d'amener le délire et la folie furieuse: Les hôpitaux et les asiles d'aliénés en fournissent la preuve.

Mgr S. KNEIPP.

Dans trop de localités, les conseillers municipaux ne comprennent pas suffisamment la responsabilité qui leur incombe de seconder l'autorité religieuse dans la lutte qu'elle fait à l'ennemi capital de notre plus cher intérêt national et religieux. Trop souvent, ils ne considèrent pas la multiplication des débits de boisson comme la source des maux innombrables dans les paroisses.

Mgr M.-T. LABRECQUE.

Il est passé dans les mœurs du peuple que la boisson est nécessaire ou du moins de convenance en toute circonstance de la vie. On boit en été pour se rafraîchir, et en hiver pour se réchauffer, avant de manger pour aiguiser l'appétit, après le repas pour faciliter la digestion; quand on est plusieurs pour se manifester de l'amitié, aux heures de tristesse pour se consoler et aux heures de joie pour se mieux réjouir encore. On boit pour fêter le baptême d'un nouveau-né; aux noces et aux funérailles, on boit encore. On boit en partant pour les chantiers, afin de s'encourager, et en revenant pour fêter le retour. On boit à la conclusion d'un marché, heureux même, s'avant de le traiter, on ne s'est pas mis hors d'état de ne le faire qu'aux dépens de ses intérêts.

Mgr M.-T. LABRECQUE.